

Vite lu..., vite su ! **MORVI'LIGHT**

Agenda

- 1/ **Samedi 10 janvier à 9 h 00 en mairie de Morvillars : Tirage au sort des lots de bois pour l'affouage.** Les personnes concernées recevront un courrier.
- 2/ **Vendredi 16 janvier 2015 à 18 h 30 sur la pelouse du château rue du Stade : Vœux du maire aux habitants : brasier des sapins et vin chaud au menu !** Venez nombreux célébrer ensemble la nouvelle année de façon festive ! Ne jetez pas vos sapins après Noël ! Ils seront ramassés le jeudi 15 janvier 2015 par nos services techniques. Pour ce faire, merci de bien vouloir sortir votre sapin la veille au soir, soit le mercredi 14.
- 3/ **Samedi 17, 24 et 31 janvier 2015 de 13 h à 18 h 30, dimanche 18 et 25 janvier de 9 h 00 à 18 h 15 au gymnase : futsal**



Pour diffuser une info dans l'agenda, merci d'envoyer un mail à communedemorvillars@orange.fr avant le 18 janvier 2015 pour paraître dans le Morvi'light de février 2015.

La vie de la cité

→ **Ramassage des encombrants : la C.A.B. prend le relais pour assurer ce service !**

A partir du 5 janvier 2015, vous pouvez faire enlever les gros mobiliers et électroménagers devant votre domicile. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant la C.A.B. (03 84 54 24 24) ou de remplir un formulaire sur internet.

Ce service gratuit s'adresse à tous les habitants de la C.A.B. et notamment à celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se rendre en déchetterie.

Quels types d'encombrants sont ramassés ?

Ce sont exclusivement les objets très volumineux ne rentrant pas dans un véhicule particulier : gros électroménager, canapé, armoire, literie... En revanche, les gravats, déchets verts, produits dangereux, pneus, cartons, etc. ne seront pas ramassés. Ils doivent être apportés en déchetterie.

**Pour les gros encombrants,
il y a plus simple.**

Ramassage **GRATUIT**
du **GROS** mobilier
et électroménager
sur **RENDEZ-VOUS...**
au 03 84 54 24 24
ou www.agglo-belfort.fr



Les deux déchetteries de la C.A.B. continuent de fonctionner et doivent être privilégiées.

Outre le fait de faciliter la vie de bon nombre d'habitants qui souhaitent se débarrasser d'objets volumineux, l'objectif de la C.A.B. est aussi de réduire le nombre de dépôts sauvages. Désormais il n'y a plus aucune excuse pour abandonner ses encombrants sur le trottoir : **le ramassage des encombrants comme les déchetteries sont des services gratuits.**

Attention ! Les dépôts d'encombrants ne respectant pas les modalités de rendez-vous sont considérés comme des dépôts sauvages et sont donc verbalisables conformément à l'article 632-1 du Code pénal.

Les déchetteries de la CAB :

Déchetterie de Châtenois-les-Forges, sur la route de Brevilliers Ouvverte du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et le samedi de 9 h à 17 h (18 h en période estivale)	Déchetterie de Danjoutin, ZAIC du Grand Bois Ouvverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et le samedi de 9 h à 17 h (18 h en période estivale)
---	---

Ramassage des encombrants :

Communauté de l'Agglomération Belfortaine

Tél. 03 84 54 24 24

www.agglo-belfort.fr

→ Dates du ramassage des bacs jaunes et bruns

Vous trouverez ci-dessous les dates du ramassage des bacs jaunes pour le mois de janvier :

	Lundi	Mercredi
Bacs jaunes	Les 5 et 19	
Bacs bruns		Les 7, 14, 21 et 28

Vous trouverez ci-joint le nouveau calendrier 2015 que vous pouvez d'ores et déjà consulter et télécharger sur notre site internet www.morvillars.fr rubrique « Mairie », « Communauté d'Agglomération Belfortaine » puis « Collecte des déchets ».

→ Recrudescence de vols

Pas moins de trois habitations ont été cambriolées au mois de décembre à Morvillars dans des quartiers différents. La gendarmerie vous recommande de rester vigilants.

→ Déneigement

Nous entrons dans une période hivernale durant laquelle nos services techniques risquent d'être sollicités par un surcroît de travail pour le déneigement de la voirie. Afin de rendre les trottoirs praticables – autant pour les poussettes que pour les piétons – et pour éviter tout risque de chute, nous comptons sur chacun d'entre vous pour déblayer la neige devant son domicile en évitant d'évacuer celle-ci sur la chaussée.

La mairie viendra bien sûr en aide aux personnes vulnérables sur simple demande téléphonique.

→ **Cartes d'électeurs : pensez-y ! Vous serez appelés à voter l'an prochain... à la condition d'être inscrit avant le 31 décembre !**

Pour les personnes qui ont effectué la démarche de s'inscrire au cours de cette année 2014, nous leur rappelons que leur carte leur parviendra à leur domicile au cours du premier trimestre 2015. Nous vous invitons à vous signaler en mairie si toutefois vous vous trouvez dans ce cas et que ce document ne vous serait pas parvenu au 1^{er} mars 2015.



Les dates retenues pour les **élections départementales (ex-cantoniales)** sont le **dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour** et le **dimanche 29 mars 2015 pour le second tour**.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Viendront ensuite les élections régionales dont la date n'a pas encore été déterminée.

Nous vous rappelons qu'une permanence sera assurée en mairie le mercredi **31 décembre de 9 h à 11 h** pour recevoir les dernières **inscriptions sur les listes électorales**.

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale - Rappel

	Mairie		Agence Postale Communale	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14 h 00 à 17 h 00		15 h 00 à 17 h 00
Mardi	8 h 30 à 11 h 30		9 h 30 à 11 h 30	
Mercredi	8 h 30 à 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00	9 h 30 à 11 h 30	
Jeudi	8 h 30 à 11 h 30		9 h 30 à 11 h 30	
Vendredi		14 h 00 à 18 h 00		15 h 00 à 18 h 00
Samedi	9 h 00 à 11 h 00 les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis de chaque mois		9 h 00 à 11 h 00 les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis de chaque mois	

Les services du secrétariat de mairie continueront à vous accueillir durant les vacances de Noël aux horaires habituels sauf le mercredi après-midi du 31 décembre 2014.

L'agence postale communale sera fermée au public du lundi 29 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 inclus. Nous vous invitons à vous diriger vers La Poste de Grandvillars, aux horaires indiqués ci-contre.

	La Poste de Grandvillars	
	Matin	Après-midi
Lundi	08 h 30 - 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Mardi	08 h 30 - 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	08 h 30 - 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Jeudi	08 h 30 - 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Vendredi	08 h 30 - 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 - 11 h 30	

→ **Recensement militaire**

Nouvelle période pour le recensement militaire : les jeunes nés entre le **01/01/1999** et le **01/02/1999** sont priés de se rendre en mairie **à partir de 16 ans révolus** munis :

- d'une pièce d'identité,
- du livret de famille des parents,
- d'une facture des parents datée de moins de 3 mois, justifiant le domicile (EDF, GDF,...)



MEDIATHEQUE

Janvier 2015

En cette nouvelle année 2015, la médiathèque vous propose quelques nouveautés :

Chez les adultes :

- ***Passent les heures*** de Justin Gakuto Go
- ***L'héritage occulte*** de Steve Berry
- ***Pars avec lui*** d'Agnès Ledig

Chez les jeunes :

- ***Seuls*** bande dessinée de Gazzotti et Vehlmann :
 - Tome 3 « Le clan du requin »
 - Tome 4 « Les Cairns rouges »
- ***Au-delà des étoiles*** de Beth Revis
- ***Séraphin, le prince des dauphins*** de Carlo Zaglia

► Les services de la médiathèque seront fermés du mercredi 24 décembre 2014 à midi au lundi 5 janvier 2015 (après-midi).

**Madame le Maire,
les membres du Conseil Municipal
et les employés
vous souhaitent
une heureuse année 2015**



Bonne et heureuse année

Les daims - Morvillars